DACD
Partenaire · Chimie · Environnement
LUPROTEC PROFLON

DA 1104/1

FICHE TECHNIQUE

BIO-ABSORBANT

ABSORBANT BACTÉRIOSTATIQUE VÉGÉTAL ANTIDÉRAPANT
UTILISABLE EN SECTEUR ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : *particules solides de 710 à 1800 microns*
Densité : *0,17 +/- 0,05*
Odeur : *légère*
Couleur : *brun-beige*
pH : *sans*
Point éclair : *sans*

PROPRIÉTÉS

BIO-ABSORBANT *est constitué de particules de bois (pin/sapin) broyées, calibrées, déshydratées à plus de 900°C. Grâce à son pouvoir bactériostatique vis-à-vis de certains germes (Escherichia Coli, Staphylococcus Aureus, Micrococcus Luteus, Bacilus Luteus),* **BIO-ABSORBANT** *apporte l'hygiène indispensable à vos locaux tout en respectant les réglementations en vigueur.* **Domaines d'utilisation :** *s'utilise en milieux alimentaires pour l'absorption de tous les liquides (eaux usées, graisses, sang, etc…) les boucheries, les collectivités, les charcuteries, les boulangeries-pâtisseries, les poissonneries, les épiceries, les grandes surfaces et leur atelier traiteur ou de découpe annexé, etc…* **BIO-ABSORBANT** *ne contient ni poussière, ni silice, ne s'écrase pas. Non abrasif pour les sols (carrelages, cimentés, peints) et antidérapant, il ne roule pas sous les pieds et pallie au caractère glissant des sols. A base de particules de bois,* **BIO-ABSORBANT** *ne doit pas être confondu avec la sciure.* **Capacité d'absorption :** *330 % suivant la norme AFNOR NFT 90 361 : détermination du pouvoir absorbant tous liquides.* **Qualité alimentaire :** **BIO-ABSORBANT** *est conforme à la Note de Service de* ***la Direction générale de l'Alimentation*** *DGAL/SDHA/N97/n°8081 du 12 mai 1997. Ne provoque pas de nuisance pour l'environnement lors de son évacuation.*

Utilisation de **BIO-ABSORBANT** *suivant le tableau indiqué ci-dessous*

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
À titre curatif.	*Prêt à l'emploi.*	*Épandre une fine couche de* **BIO-ABSORBANT** *sur toutes les surfaces glissantes ou souillées et laisser agir. Conformément à la législation en vigueur, l'absorbant doit être évacué dès que son utilisation n'est plus indispensable.*
À titre préventif.	*Prêt à l'emploi.*	*Épandre une fine couche de* **BIO-ABSORBANT** *sur toutes les surfaces pouvant être glissantes ou souillées et laisser agir. Conformément à la législation en vigueur, l'absorbant doit être évacué dès que son utilisation n'est plus indispensable.*

Biodégradabilité : *matière naturelle végétale sans écotoxicité totalement biodégradable et recyclable qui flotte sur l'eau. Il convient d'observer la législation en vigueur concernant la nature du produit absorbé en vue d'une remise à un destructeur agréé ou mise dans une décharge.*

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12

DACD
Partenaire · Chimie · Environnement
LUPROTEC PROFLON

ANALYSE MICROBIOLOGIQUE de BIO-ABSORBANT :
**** Moyenne annuelle***

	Résultats*	**Seuils d'acceptabilité***
Germes aérobies mésophiles	*34*	*1000*
Levures	*0*	
Moisissures	*7*	
Coliformes totaux	*0*	*< 5*
Coliformes fécaux	*0*	*< 5*
Staphylocoques	*0*	*< 10 (non aureus)*
Germes anaérobies sulfito-réducteurs	*0*	*< 10*
Clostridium perfringens	*0*	*< 10*
Salmonelles (pour 10 g)	*absence*	*absence*

Recommandations : *afin de prévenir toute contamination extérieure, le sac de* **BIO-ABSORBANT** *doit être refermé après chaque utilisation. Stocker à l'abri de l'humidité.*

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).